

MEMOIRES

et avenir
de la ville nouvelle

LE SOCLE D'EVRY VILLE NOUVELLE

GÉOLOGIE, ARCHITECTURE, MODES DE VIE



DOCUMENT MÉMOIRE N° 20

OCTOBRE 2019 - 10€

LE SOCLE D'ÉVRY VILLE NOUVELLE,

GÉOLOGIE, ARCHITECTURE, MODES DE VIE.



TABLE DES MATIÈRES

EDITORIAL	3
DE LA GÉOLOGIE AU MODE DE VIE <i>ANDRÉ DARMAGNAC</i>	7
LE SOCLE D'ÉVRY VILLE NOUVELLE <i>FRANÇOIS DESBRUYERES</i>	19
LA COMPOSITION DES VIDES ET DES PLEINS DANS LE QUARTIER DES ÉPINETTES <i>PASCAL DE MAUPÉOU</i>	22
URBANISME DE DALLES ET PROBLÈMES SOCIAUX <i>DIHIYA AÏT-AOUDIA</i>	29
LE PLATEAU D'ÉVRY, UN PLATEAU ENCORE INSALUBRE DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XIXE. <i>ODILE NAVE</i>	35

André Darmagnac

Président de MAVN

L'idée d'analyser, pour un territoire donné, les rapports entre géologie, architecture et mode de vie, peut paraître surprenante. Elle a pourtant été mise à l'ordre du jour par les élus de notre secteur, lorsqu'ils ont été confrontés à la gestion des Pyramides, un quartier qui se voulait révolutionnaire. Conçu dans les années soixante, dans une période de paroxysme de l'ivresse techniciste dans les milieux de la construction, le quartier émerge d'un contexte où les écoles d'architecture ne parlaient plus que de « trames » de « dalles » ou de « mailles ». Né dans les années 20-30, le mouvement moderne en venait à rechercher des mécanos d'éléments produits en usine, montables sur site par les entreprises de construction, démontables et remontables à volonté. La ville devenait, dans les esprits, un site artificiel totalement affranchi des références au sol naturel. On imaginait pouvoir mettre le niveau principal de circulation piétonne au 1er, 2è, 3è étage, pour tout un quartier. Le Corbusier n'avait-il pas célébré le « plan libre », basé sur une structure poteaux/dalle, sans mur porteur ? Ce système allait conduire, un jour, à une totale flexibilité du cadre bâti.

Le projet des Pyramides marquait une avancée significative vers ce rêve d'architectes. Il fut célébré par tous les médias nationaux, en même temps que deux autres réalisations phares de la France : la « Villeneuve » de Grenoble-Échirolles, et « l'Alma-gare » à Roubaix. Toutes trois furent de belles réussites de mixité sociale dans leurs débuts, mais sont classées aujourd'hui dans les quartiers populaires en difficulté.

Cependant très vite, la gestion des Pyramides révéla toutes sortes de problèmes. Les élus qui en avaient la charge accusèrent d'irréalisme, cette utopie de décoller du sol naturel. Là se trouvait, à leurs yeux, la source de tous les maux. Mais voilà que quarante ans plus tard, Dihya Aït Aoudia, une jeune fille qui a grandi dans le quartier, reprend la question pour son mémoire de diplôme d'architecte. Suffit-il d'accuser le cadre bâti, et de casser ou de couler du béton, pour résoudre des problèmes sociaux ? Elle en doute. Mémoires et Avenir de la Ville Nouvelle aussi. C'est pourquoi nous avons décidé de pousser plus loin l'analyse de la situation.

Quels sont, et quels peuvent être, les rapports entre le cadre physique d'un territoire et les modes de vie de ses habitants ? Quelles données entrent en jeu dans pareille équation ?

Cette réflexion m'a conduit à mettre en évidence un bouleversement de fond, qui s'est produit après la seconde guerre mondiale. Aujourd'hui nous vivons avec la conviction que nous pouvons construire notre maison n'importe où, avec les matériaux de notre choix, et que la ville est forcément diffuse. Des spécialistes parlent d'un urbain désormais étendu sur tout l'espace national. Les facilités de communication nous donnent une totale indépendance vis-à-vis de la géographie physique et des legs du passé. Nous pouvons habiter à cents kilomètres et plus de notre travail, à des dizaines de kilomètres des hypermarchés où nous faisons nos courses. L'agriculture du monde entier fournit notre table et les agriculteurs, beaucoup moins nombreux, reculent devant l'urbanisation.

C'est oublier que jusqu'au milieu du XX^e siècle, les contraintes de la géologie étaient beaucoup plus prégnantes. Même une grande ville comme Paris dépendait bien plus des haricots d'Arpajon, des tomates de Monthléry ou du cresson de Moigny sur École. Les matériaux de construction étaient beaucoup plus liés à la géologie locale. On évitait encore de construire des lotissements pavillonnaires sur les champs de tomates ou de haricots.

Mon expérience de géographe-urbaniste me conduit à rapprocher ce revirement de situation, des rapports que nous avons eus à la fin des années soixante, avec les spécialistes américains du commerce. Il nous semblait, en effet, impensable d'obtenir une animation de centre urbain sans commerce. Ils furent nos interlocuteurs obligés, car les promoteurs français de ce type d'activité ne juraient que par eux. L'emprise de la civilisation marchande, qu'ils emmenaient avec eux, n'est-elle pas un facteur décisif vers une autre notion de l'enracinement territorial ? C'est aussi la période où les jardineries ont commencé à se diffuser dans le pays. Elles ont induit nombre de bouleversements dans plusieurs métiers, et jusque dans nos représentations. Auparavant, la notion d'agriculture urbaine était loin d'épouser l'extension qu'elle ambitionne aujourd'hui.

Sitôt la construction des Pyramides mise en route, l'EPEVRY a tiré les conclusions d'un concours qui lui avait été imposé. Cette procédure lui avait enlevé la maîtrise d'œuvre urbaine, qu'il avait détenue auparavant pour les opérations du Champtier du Coq et de Courcouronnes village. Tandis que le lauréat du concours exerçait cette prérogative pour la première branche de l'X, nous retrouvâmes ce rôle de prescripteur de la conception urbaine pour les branches suivantes, qui correspondirent aux quartiers des Épinettes, des Aunettes et du Canal. Ce fut l'occasion de nous recentrer sur le retour à la rue, et à une rue qui se calait à nouveau sur le sol naturel, comme nous l'avions commencé au Champtier du Coq et à Courcouronnes.

L'impératif de renouer avec un urbanisme de rue découlait des déboires enregistrés dans la période dite des « grands ensembles », qui avait suivi la guerre. Toutes les années soixante avaient recherché la manière d'échapper à la « sarcellite », comme on disait alors. Les sociologues les plus écoutés, et notamment Henri Lefebvre, accusaient Le Corbusier d'avoir tué la rue, comme support de sociabilité et lieu facilitateur de liens. Il fallait se rapprocher du paysage habituel de la ville, pour rester dans la tradition multimillénaire d'urbanité. Les réussites de rues piétonnes dans les centres urbains d'Europe du Nord, reconstruits après la guerre, étayaient fortement cette opinion. De toute évidence, un urbanisme de rues était le socle le plus favorable à une vie urbaine génératrice de lien social.

Pascal de Maupeou nous relate quel fut son cheminement dans cette direction, pour les quartiers des Épinettes et des Aunettes. Alors que les grands ensembles avaient dispersé des tours et des barres dans des espaces à forte proportion végétale, il nous semblait préférable de séparer les deux aspects : d'un côté un vrai quartier minéral autour d'un tissu de vraies rues à fronts construits continus, le long des circulations piétonnes. Et en contraste, à quelques centaines de mètres, de vrais parcs de la taille minimale du jardin du Luxembourg à Paris, soit 14 hectares. Et pour stimuler l'établissement de liens de voisinage, une place centrale regroupant les moteurs de l'animation : écoles, commerces, maison de quartier, arrêt du bus, petits immeubles de bureaux ou d'artisanat...

Cette dynamique s'imposa facilement dans toute la fin des années 1970. Pascal y ajouta le souci de limiter l'étalement urbain, afin de rapprocher au maximum l'habitat du travail, dans une ville nouvelle qui créait beaucoup d'emplois. Mai 1968, avec son horreur du « métro-boulot-dodo », n'était pas oublié. Pascal trouva des promoteurs pour jouer le jeu de l'habitat intermédiaire, des « maisons de ville », ou de l'individuel en bande, toutes formules préconisées aujourd'hui pour limiter la destruction de la campagne et l'artificialisation des sols agricoles. Mais les années 1980 imposent vite d'autres solutions. Les choix gouvernementaux promettent l'accès à la maison individuelle pour 80% des Français. Le lotissement à l'américaine, parfois accompagné d'un golf, impose un urbanisme de sélection par l'argent, passablement ségrégatif. Les promoteurs ne veulent plus vendre que des pavillons autonomes, chacun sur son terrain, ou alors des immeubles collectifs, plutôt réservés aux moins riches.

François Desbryères de son côté, dans le même temps, s'employait à tricoter un tissu urbain de centre, autour du pôle multimodal de transports d'Évry-Courcouronnes, sur les surfaces que nous avons réussi à protéger de la soif de parkings du mall commercial Évry2. Il expose surtout les grands principes qui l'ont guidé dans cette composition d'un cadre favorable au développement d'une centralité animée. Ils ont pour nom « effet de socle » (au sens strictement topographique) pour diversifier un site ultra plat, « dérive des continents », « découpe sur le ciel »... Ils découlent de l'analyse de modèles d'urbanité les mieux réussis, en France et dans le monde, qu'ils soient actuels, et plus encore hérités du passé. C'est en combinant ces principes avec notre idée centrale de retour à la rue, que nous avons implanté, dans la distance piétonne de 800 mètres autour de la gare, tous les programmes constitutifs d'une capitale départementale ou régionale : préfecture, mairie, Palais de justice, cathédrale, université...

Mais voilà que l'évolution des modes de vie semble nous donner tort. Une rumeur intense circule aujourd'hui : il n'y a pas de centre à Évry-Courcouronnes. Serait-ce qu'il manque quelques ingrédients dans ce mélange pourtant très diversifié ? Ou est-ce que notre société a rompu les liens avec l'urbanité ? Y-a-t-il place pour le polycentrisme dans une région urbaine de plus de dix millions d'habitants ? Les nouveaux moyens de communication entre habitants, dits « réseaux sociaux », ne nous ont-ils pas fait basculer dans une autre société, qui se croit affranchie de l'espace ? Les observateurs constatent aujourd'hui que ces « réseaux », au lieu de jeter des ponts, construisent des murs solides entre coteries, communautés ou confréries diverses, qui se croisent sur les mêmes lieux, en s'ignorant totalement. Tout cela étaye l'idée qui a toujours habité l'équipe de l'EPEVRY : nous rassemblions les conditions d'une ville, le cadre bâti, les activités, mais la véritable ville se construirait dans la pâte humaine. Après les ingénieurs, les architectes, les programmeurs, elle a besoin de spécialistes de l'ingénierie relationnelle.

À moins que notre monde soit sorti de l'urbanité ? Cela n'est pourtant pas certain, car à voir les tensions sociales qui se manifestent, les problèmes écologiques posés par l'idée de ville explosée sur tout le pays, on peut se demander si les décennies à venir ne trouveront pas bon de retisser des solidarités d'urbains rapprochés par des centres. Alors pourrait revenir le besoin de région urbaine polycentrique, et de grandes démocraties territoriales, maîtresses de leur destin tant pour le maintien des emplois que pour la paix sociale.

Dans tous les cas, la prétention de réunir les conditions d'une ville doit se vivre dans l'humilité. Nous n'étions pas les premiers à modeler notre socle géologique par de grands travaux, qui ont bouleversé le site. Avant nous, d'autres avaient engagé de vastes opérations pour rendre le plateau plus habitable. C'est ce que nous expose Odile Nave, en parlant du drainage et assèchement entrepris au moins dès le XVII^e siècle, en parlant de la construction de l'aqueduc de la Vanne au temps du baron Haussmann, et de l'autoroute du soleil A6, dans les années 1960.

L'activité de Mémoire et Avenir de la Ville Nouvelle comprend deux volets :

le passé, avec la publication annuelle d'un Document-Mémoire sur la genèse de la ville;

l'avenir, avec un rendez-vous mensuel autour d'un invité, qualifié pour nous parler des tendances pour demain - ouvert à tous - dont les comptes-rendus sont consultables sur notre site mavn.fr.

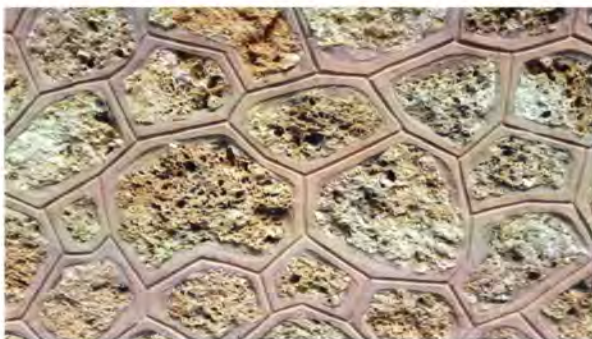
DE LA GÉOLOGIE AU MODE DE VIE

André Darmagnac

Le socle géologique était très prégnant dans la vie des hommes, jusqu'à l'avènement de la modernité, qui se nourrit de l'illusion d'être affranchie de l'espace. Jusqu'au début de XX^e siècle, la nature du sol et du sous-sol était déterminante pour l'économie agricole, comme pour les lignes du paysage et pour la nature des édifices. Les villages en restent un vivant témoignage. Les murs en calcaire de Brie du secteur d'Évry ou Sénart, se distinguent des maisons en grès aux abords de la forêt de Fontainebleau (Fleury en Bière, St Martin en Bière, Arbonne...), ou des calcaires de Beauce qui longent les rues sur les plateaux de l'ouest.

Les banlieues se sont faites envahissantes entre les deux guerres mondiales. La meulière de Brie fut largement mise à contribution pour cette première vague de débordement de la ville sur la campagne, qui cependant restait rivée au sol naturel. Depuis les années soixante-dix les villes nouvelles, armées de techniques modernes de construction, ont introduit la notion d'urbanisme de dalles. Sous l'impulsion d'architectes désireux de diversifier le socle de la ville qu'ils étudiaient, mais plus encore à la demande insistante des promoteurs du grand commerce, conduits par des modèles américains, de larges secteurs ont été construits sur un double niveau de sols artificiels. L'innovation était suffisamment bouleversante pour que certains rendent l'urbanisme sur dalles responsable des malaises sociaux, qui ont affecté des secteurs comme les Pyramides d'Évry.

Les lignes suivantes vont examiner le rapport au sol, dans ces deux stades qui marquent notre paysage : celui de la tradition avec les modes de vie du passé, et celui de la modernité avec les modes de vie de l'après-guerre.



Calcaire meuliérisé de Brie



Calcaire de Beauce

La dépendance du sous-sol naturel

Voyons d'abord la nature de ce sous-sol.

(cf coupe géologique).

Dans le bassin parisien, la géologie est une histoire d'assiettes empilées. La tectonique des plaques nous a familiarisés avec ce phénomène de zones plus ou moins vastes de la croûte terrestre, qui bougent verticalement ou horizontalement pendant des millions d'années. On nous parle souvent de la plaque africaine qui passe, actuellement, sous la plaque eurasiatique. Chez nous il s'agit, dans un passé plus lointain, d'un enfoncement continu de la zone entre l'Armorique, le Massif central et les Ardennes, n'excluant pas quelques périodes de soulèvement ou d'accidents divers. Dans cette vaste cuvette, les vases déposées au fond de mers ou de lacs ont donné les couches sédimentaires, qui sont devenues nos assiettes. Car depuis, notre grand bloc de cette croûte a joué verticalement pour émerger.

L'érosion, surtout par ruissellement, s'exerçant sur cet empilement d'assiettes, a facilement emporté les matériaux friables du type sable ou autres. Mais la présence de couches dures a joué un rôle protecteur de ce qui venait en-dessous. Dans le secteur central du bassin, soit la région autour de Paris, trois principales assiettes dures ont développé leur influence de façon spectaculaire : l'assiette de Beauce (étage géologique de l'Aquitanien), la plus récente, s'étend au sud-ouest de Paris. Elle a protégé de son calcaire une bonne épaisseur de couches plus friables qu'elle coiffe. Parmi celles-ci, les plus connues sont les sables et grès de Fontainebleau (étage du Stampien), responsables du paysage si original de la forêt de Fontainebleau. Dans notre secteur, l'érosion a débarrassé presque toutes ces couches, mais il en reste quelques témoins dans des buttes comme celle qui supporte le village de Courcouronnes. Le travail est moins avancé dans les environs du village de Beauvais, près de Champcueil, où sables et grès sont très visibles.

La carapace du calcaire de Beauce recouvre donc toutes les autres couches du bassin, mais elle est moins étendue que les autres, et par-dessous les sables, l'assiette du calcaire de Brie (Sannoisien) la déborde à l'Est, depuis le plateau d'Évry-Brétigny jusqu'au-delà de Provins. Plus en profondeur, la troisième couche



Calcaire de Brie : couche peu épaisse mais résistante. 1972 11 --
Galerie technique b (photo André Mroziewicz)

ture : celle du calcaire grossier (Bartonien), émerge vers le nord de Paris, puis affleure dans des carrières jusqu'à Roissy et Compiègne. De là furent extraites les pierres pour construire la plupart des monuments parisiens, que ce soit Notre Dame ou le Panthéon. Facile à travailler mais aussi résistant, il se reconnaît à ces fossiles incrustés dedans : de longs escargots petits et pointus, les cérîtes.

Cette description est sommaire pour des raisons pédagogiques, car un même étage géologique présente des variations à l'horizontale. Les couches plus friables, protégées par ces chapeaux plus résistants, ne seront pas détaillées. On peut trouver leur description sur internet, à la rubrique « géologie bassin parisien ». Citons cependant les marnes et argiles vertes sous le calcaire de Brie, car beaucoup d'immeubles du versant ouest sur la Seine sont fondés dedans, et elles ont alimenté la fabrication de tuiles. Au-delà de la zone centrale de ce bassin l'assiette du Crétacé (celle de la craie), figurée en vert sur les cartes géologiques, déborde en surface toutes les autres. Elle donne les falaises d'Étretat, comme celles de la région de Dreux à l'ouest, et à l'Est, les caves du champagne.

Comme conséquence sur le paysage, nous avons déjà vu ce qui concerne les sables et grès de Fontainebleau. L'influence du calcaire de Beauce se lit dans des avancées surplombantes en lanières, séparées par les vallées qui entaillent le rebord Est de ce plateau, à partir des rivières de l'Yvette, de l'Orge, de la Juine, de l'Essonne... Elles reçoivent des affluents qui se développent de part et d'autre, comme des arêtes de poisson, en creusant des vallons perpendiculaires, abrités des vents. On a donné le nom de Hurepoix à cette zone de transition entre la Beauce et la Brie.

Tout aussi visible est l'influence sur l'architecture, car au temps de la traction animale, la règle générale était de se contenter de la pierre à bâtir trouvée dans les carrières pas trop éloignées. Le calcaire de Beauce est nettement moins meuliérisé que celui de Brie, et donc plus facile à travailler. Un de ses gisements se donne à voir dans la brèche de la montée de la RN20, à la sortie d'Étampes. Les vieux villages de Beauce arborent des murs en pierres grises compactes, de forme grossièrement cubique. Elles dominent dans des villages comme La Forêt Ste Croix ou Marolles en Beauce, et plus à l'ouest d'Étampes, là où les carrières de meulière de Brie ou de grès étaient hors d'atteinte.

À l'inverse, le calcaire de Brie est débité en moellons mal dégrossis, de couleur plus ou moins rousse, qui est la conséquence d'une érosion subie sous climat tropical humide. De discrets affleurements le rendent visible face à la pagode d'Évry, dans la boucle d'échangeur qui monte vers la RN7, ou dans la descente de l'autoroute A6 vers la vallée de l'Orge en direction de Paris (plutôt à gauche). Il a fallu la violence de ce climat chaud et humide pour que les infiltrations d'eau chargée de silice traversent le calcaire, et laissent en se refroidissant des veines coriaces et des cavités parfois revêtues de grains de silex. Cette armature siliceuse en fait une roche ultra-résistante, difficile à travailler, mais fiable pour la solidité des constructions. Elle a donné lieu à de vastes carrières exploitées à l'est de la RN 7, à la limite d'Évry et de Ris-Orangis (derrière l'ex-Républicain). Elles ont fourni la construction des voutes du métro de Paris, avant de servir à la vague pavillonnaire des années 1930. Le chemin de l'Écorne-bœuf en garde le souvenir, car des attelages de ces animaux servaient à descendre les moellons jusqu'à un port sur la Seine, au niveau de la gare de Grand Bourg. Ce climat extrême a laissé aussi des restes d'argile latéritique violacée à l'Ouest d'Arpajon, à flanc de versant. Elle était très visible dans les années soixante, dans une carrière exploitée près d'Arpenty.

L'agriculture est dans une dépendance indirecte de la géologie, car les sols sont un mélange d'altération de la roche-mère du sous-sol, des limons charriés par l'eau ou par le vent et des matières végétales issues de la décomposition des arbres et des plantes. On parle de « greniers de la France » pour la Beauce et pour la Brie, car durant les glaciations (à l'échelle de la géologie c'était hier) ces plaines ont reçu, en maints endroits, des apports de loess emmené par le vent ; un précieux fertilisant.

La région du Hurepoix, transition entre les deux, a bénéficié à la fois de secteurs abrités et de sols légers, fertiles et faciles à travailler. Ces conditions ont fait la fortune de semenciers devenus célèbres : Vilmoren à Verrières, Élite Clause à Brétigny, ou encore de cultures particulières comme les plantes médicinales de Milly la Forêt. Tout aussi réputées pour les parisiens furent les tomates de Montlhéry, ou les haricots d'Arpajon. Dans les années

1950 encore, les chansonniers que les Français écoutaient à la radio le dimanche midi, ne manquaient pas de célébrer avec humour, chaque mois de septembre, la foire aux haricots d'Arpajon. Tout le Hurepoix était un grand pourvoyeur de légumes pour la capitale. D'où sa prospérité, attestée par les halles monumentales qui meublent les places centrales de villages comme Montlhéry, Arpajon ou Milly. Depuis les années 1980, la vague pavillonnaire s'est beaucoup étendue sur les champs de tomates ou de haricots.



Le paysage de la Brie, à l'inverse de la Beauce, est souvent limité par un bois plus ou moins grand, qui cache les horizons lointains. Ceci résulte de la présence de plaques d'argile en surface, apportées par l'érosion. Là où le drainage est difficile, elles sont laissées à l'état de nature par les agriculteurs, avec la végétation qui veut bien y prospérer. Exemples les plus proches : le Bois des Coquibus à Évry, ou la forêt de Sénart. Ils captèrent l'intérêt des grands propriétaires et des rois de Versailles, qui y percèrent de longues allées pour la chasse à courre. La présence d'eaux stagnantes en surface est le motif qui a nécessité des travaux de drainage depuis plusieurs siècles. Les fossés en sont très visibles sur notre plateau, où le ru de l'Écoute s'il pleut a servi de déversoir depuis le secteur de Vert le Grand et Bondoufle, jusqu'à la Seine à Ris-Orangis. Dominique Planquette a déjà traité cette question dans notre DM N°15 sur « le Manteau végétal ». Il y donne l'explication de noms comme « Bois Sauvage » : « Dans ces bois marécageux des



1715 : le Bois Sauvage existait déjà. Carte des Chasses du XVIII^e siècle

animaux s'y enlisaient, devenaient fous, s'y noyaient ; ceci explique le nom de ces massifs boisés tels que Bois-Sauvage, Bois des Folies, Bois de la Tombe... » (cf la Carte des Chasses du XVIII^e siècle)

De l'agriculture au grand commerce, un autre enracinement

L'invention des jardineries

Dans la phase de conception de la ville nouvelle d'Évry, nous fûmes interpellés par les spécialistes américains du grand commerce. Ceci se passait à la jointure des années 1960 et 1970. Leur avis pesait d'un réel ascendant sur nous, car les promoteurs français de grands magasins étaient très ouverts à leurs conseils. « Vous n'avez pas de jardineries ! » nous disaient-ils. « Quel dommage, car vous négligez par là un gisement très fructueux de chiffres d'affaires ! Les urbains viennent s'y fournir par attachement au sol. Ils achètent toutes sortes de plantes et d'outils, mais ils ne savent pas cultiver. Alors leurs plantes crèvent, et ils reviennent acheter »

Ce type de magasin, jusqu'alors absent, ne tarda pas à fleurir dans nos banlieues. D'abord, les semenciers de notre région : Clause, Vilmorin... tentèrent l'aventure, mais ils disparurent assez vite, sous des enseignes plus purement commerciales. Notre secteur passait de la dominante rurale à la dominante d'un urbanisme

de banlieues, de style américain. Ce furent les « hommages à la campagne française » de promoteurs de maisons, comme Levitt ou Kaufmann and Broad, souvent accompagnés de leurs golfs. Ils suivaient l'inspiration du théoricien anglais des cités-jardins, Ebenezer Howard, qui formulait explicitement le souci d'envoyer loin les gens, pour qu'ils s'intéressent à la nature, plutôt qu'à la politique. Fondé sur l'automobile, cet urbanisme n'a plus besoin de centre urbain, et se contente de commerces en hypermarchés d'entrées de ville.



Une jardinerie

Ce mode de vie de « ville à la campagne » est assez différent des idées qui nous avaient guidés pour la conception des villes nouvelles. Nous avons imaginé des démocraties urbaines à l'échelle de 300 000 à 500 000 habitants, unifiées par des centres classiques, où toutes les catégories sociales se voient. Or même nos centres de villes nouvelles sont victimes de la ségrégation sociale. Nous n'avons pas encore trouvé les moyens de les rendre attractifs pour tous. Alors que la « ville à la campagne », qui n'a pas besoin de centre, répond bien à une large frange de gens proches de leurs racines paysannes, transférés en ville par les grandes vagues d'exode rural des années cinquante et soixante. Les choix de société néo-libérale, opérés dans les années soixante-dix et quatre-vingt, ne leur proposent une participation démocratique qu'au niveau communal, compétent sur les services de proximité seulement, ou au niveau national. Vieux pays de centralisation, la France ne compte que quelques grandes métropoles ayant appris la gestion d'un niveau intermédiaire, qui concerne au moins le maintien de l'emploi et de la paix sociale. La télévision, puis les nouveaux média, attirent les esprits vers de lointaines attaches nationales ou internationales. D'où la nécessité d'un enracinement achetable en jardinerie. Il donne au moins l'illusion de ne pas perdre le contact avec un socle territorial.

L'âge des socles artificiels



Le chantier des Pyramides. La structure poteaux/dalle autorise toutes les reconversions

À la fin des années soixante, partout de par le monde, les concepteurs de villes nouvelles étaient portés par une euphorie qui les invitait à l'audace. La paix revenue, on croyait la prospérité économique installée pour toujours. Le progrès des techniques laissait espérer des solutions de construction très novatrices. On n'avait pas pris conscience de la fragilité de la planète, et du caractère limité des ressources naturelles. La France était leader dans l'application de méthodes de construction industrialisée. Alors nous avons osé jouer avec le sol naturel, pour offrir à la zone centrale du nouvel Évry, un socle au niveau de son ambition de capitale de l'Essonne, desservant une population de 500 000 habitants.

Plusieurs buts nous poussaient dans ce sens. À l'âge de l'automobile pour tous, construire un centre classique avec une préfecture, une mairie, une cathédrale, une université, une importante zone commerciale, un complexe de loisirs... dans un rayon à l'échelle piétonne (600 mètres autour de la gare d'Évry-Courcouronnes), revenait à bâtir tout cela sur le toit de deux niveaux de parkings. Nous n'avions pas

d'autres choix. Le stationnement au sol aurait conduit à un centre beaucoup trop étendu pour le piéton. Enterrer le stationnement coûtait cher, d'autant plus que la carapace de meulière de Brie était à faible profondeur. Elle a dû être défoncée à l'explosif pour le chantier de la préfecture.

De son côté, le mall commercial à l'américaine (conçu par un architecte à New York), imposait deux étages de parkings en élévation, pour desservir ses deux niveaux de vente. Il y ajoutait l'obligation de mettre rigoureusement le même nombre de places de plain-pied avec chacun de ces deux niveaux.

Faire arriver le train en souterrain, dans cette gare centrale, imposait de creuser une profonde tranchée. Ce chantier nous a permis d'apercevoir cette couche dure de meulière, protectrice de tout le plateau (voir photo). Elle n'est pas très épaisse, parfois très attaquée par l'érosion, mais souvent aussi en bancs continus. Contrepartie intéressante, le creusement de cette tranchée a été utilisé pour créer des buttes artificielles, diversifiant un site uniformément horizontal. Le parc Henri Fabre, le parc des Loges, le socle de la mairie et de la cathédrale, furent les premiers à en profiter. Mais dès 1973, le trou des Halles de Paris fut mis à contribution pour le parkings Sud du Centre Commercial Régional, puis pour l'échangeur de l'entrée Nord depuis Paris.

La mise en valeur des édifices centraux, notamment les plus représentatifs, s'accommoderait mal de la platitude du site. François Desbruyères, l'architecte-urbaniste chargé de ce secteur dans notre équipe, explique plus loin la manière dont il a traité ce problème, en s'inspirant de nombreux exemple de villes remarquables.



Donner de l'animation à un pôle urbain de cette importance ne pourrait se faire sans la présence d'une population assez nombreuse. Le mélange commerce-bureaux-habitations fut recherché dans le centre même, mais aussi dans les quartiers centraux, pour lesquels on n'envisageait que du logement collectif.

Effet de socle, le Clos de la cathédrale
Hauteur des piliers va en diminuant



Effet de socle.
L'immeuble LCL et entrée secondaire de la gare RER



Effet de socle : l'accès au centre commercial

Dans le règlement du concours d'Évry I, remporté par le projet des Pyramides, l'obligation était faite de rechercher une très bonne continuité avec le centre, assurée si possible par une dalle, et de prévoir des réserves pour l'extension du centre sur le quartier, dans un avenir plus lointain. La structure poteaux-dalles était elle-même un gage de pouvoir convertir les rez-de-chaussée de logements en commerces ou services. Pour le moment, cette perspective ne semble pas pour demain. Le projet de société de banlieue très étalée, qui abandonne les centres nouveaux ou anciens aux catégories populaires, a pris le dessus. Et l'étalement va bien plu loin que les lotissements Lewitt ou Kaufmann and Broad des années quatre-vingt.



Rêve de nouvelle démocratie territoriale

Nous connaissons tous des salariés de nos bureaux ou zones d'activités qui sont allés bien au-delà pour trouver une maison bon marché, et qui viennent quotidiennement dans notre ville depuis le Loiret ou l'Yonne. Du reste, certains d'entre-eux doivent bien se retrouver parmi les gilets jaunes.

Les pyramides ne sont plus le mode d'habitat favori du marché immobilier, dans pareil contexte. La dominante de classes moyennes, qu'elles avaient attirée au début, a cédé la place à des catégories plus modestes, même si la mixité est mieux sauvegardée que la réputation ne veut bien le dire. Leur structure sans mur porteur en fait des immeubles autorisant tous les remodelages, avec la possibilité de composer de très grands logements à multiples terrasses privées. Elles restent une forme d'habitat intermédiaire compact, économe en espace au sol, tout à fait adapté aux impératifs écologiques de demain.

Elles ont pourtant évolué en sens inverse dans un premier temps, qui n'est pas terminé. Dihiya Aït Aoudia dresse un bilan de cette situation dans son diplôme de fin d'études d'architecture, dont elle a bien voulu nous confier un large extrait. Au début des années soixante-dix, la France baignait dans la confiance des trente glorieuses. Il n'y avait guère d'insécurité. La croûte basse des parkings s'étalait sous plusieurs pyramides, avec de multiples entrées ouvertes à tous vents. On a fini par mettre des portes et par couper

la communication d'une pyramide à l'autre, mais entre-temps, des usages indésirables s'étaient installés, ainsi qu'une image peu glorieuse du quartier. Dihiya analyse très bien tous ces faits, pour aboutir au questionnement suivant : l'architecture est-elle la cause de ces problèmes sociaux ?

Longtemps on a répondu par l'affirmative à cette question. Oui disait-on, l'architecture de dalles est catastrophique pour la vie sociale. Les opérations de rénovation urbaine envisagées ont recherché, dans la plupart des cas, le retour au « sol originel », et la « résidentialisation » (établissement de clôtures pour séparer espace public et espace privé).

Pour ma part, je me rangerai avec ceux qui doutent que la forme urbaine soit la cause première des problèmes sociaux. Le changement de projet de société, intervenu à la fin des années soixante-dix, me semble une raison plus fondamentale. Avant, la France vivait sur la lancée de la Libération de 1945, qui avait élaboré tout un système de protection sociale, qui avait fondé l'Éducation Populaire, « l'ardente obligation du Plan »... Les libéraux atlantistes l'accusaient de faire trop de dirigisme. Ils ont pris leur revanche en s'ajustant au modèle américain de « ville à la campagne ».

Le désamour de la ville semble régner en maître aujourd'hui. La « sortie en ville » est une pratique en forte régression, sauf pour les touristes. On rêve plutôt d'importer l'agriculture dans la ville. Le besoin d'enracinement est toujours là, mais les jardinerie suffisent, pour beaucoup, à y pourvoir. Pourtant, d'autres problèmes apparaissent, comme la ségrégation sociale entre quartiers riches ou quartiers pauvres, qui génère des tensions et des peurs. Les migrations, aujourd'hui à l'échelle planétaire, juxtaposent toutes les cultures du monde dans chaque grande ville, et cela n'est pas près de s'arrêter avec les problèmes du climat. L'urbanisation très diluée artificialise les sols agricoles à un rythme inquiétant. Les longs déplacements en voiture, entre domicile et travail, n'arrangent pas les problèmes de la planète.

Le besoin d'un autre modèle social se faufile dans les esprits. Va-t-on revenir vers plus d'urbanité ? Le besoin d'enracinement territorial ne plaide-t-il pas pour retrouver des lieux de centralité où tout le monde se voit ? Certaines propositions se montrent soucieuses de faire coller la démocratie à un territoire, où les médias modernes et le face à face pourraient se combiner, où un pouvoir local serait en mesure de gérer à la fois la participation démocratique, la paix sociale et l'évolution de l'emploi.

Il est nécessaire de rêver, mais nous sommes encore très loin de pareille situation, si tant est qu'elle ait des chances de jamais voir le jour.



1978: tout se passe à l'intérieur

Le centre, lieu où tout le monde se voit ?

2018: tout se passe à l'extérieur



LE SOCLE D'ÉVRY VILLE NOUVELLE

François Desbryères

Architecte-urbaniste

De tout temps¹

Il n'est que de se promener dans de nombreuses villes anciennes, dans bon nombre de bourgs, de villages, pour percevoir à quel point le « socle » de tout établissement humain, particulièrement avant notre ère machiniste, était exploité pour le charme, le confort de la vie de l'individu ou de la collectivité, bien au-delà de son importance géométrique.

Certaines villes anciennes d'Asie Mineure (Délôs, Priène, Éphèse, etc.), dont il ne reste pratiquement que le socle, ont encore un paysage et une présence étonnants.

Les plateformes et les escaliers monumentaux donnaient une base solide aux édifices de la Renaissance, apportant un élément de beauté aux places où ils étaient situés. L'architecture classique, jusqu'au XIX^e siècle, atteint à ce sujet un raffinement remarquable. La rencontre de bâtiments avec le sol dans l'architecture de notre terroir, les sites ou les micro-sites, ont été de tout temps exploités par l'imagination pour la joie et la richesse des espaces ainsi créés.

Or, il semble que, de nos jours, l'invasion de l'automobile, les moyens de terrassement de grande efficacité (bouteur, pelle, etc.) ont conduit à niveler et à faire disparaître cette richesse. C'est pourtant dans cette zone-socle que sont perçues les impressions sensorielles immédiates. Une ville se vit, s'appréhende par tout le corps, par les yeux certes, mais également par le toucher, l'odorat, l'ouïe... et les pieds. Monter, descendre, se mouvoir sur un sol dur ou mou, régulier ou chaotique, fait partie de la joie, peut-être discrète, mais équilibrante, de nombreuses villes anciennes.

¹ Parmi les nombreux ouvrages qui, au-delà de ses voyages, ont servi de référence à François Desbryères, peut citer : « d'Athènes à Brasilia - Une histoire de l'urbanisme », par Edmond N. Bacon, Éditions Lausanne - La Bibliothèque des arts, Paris, 1967 ; Roland Rainier « Les extérieurs vivants » Verlag Für Architektur, Artémis, Zürich, 1972 ; ou Camillo Sitte « L'art de bâtir des villes - l'urbanisme selon ses fondements artistiques » 1889, réédité par D. Vincent, Éditions L'Équerre 1980.

À Évry

À Évry, le site du centre était plat et sans grand caractère à l'origine, pourtant de nombreuses opportunités à exploiter se faisaient jour : dénivelé des infrastructures (voies SNCF), création de modelé artificiels, utilisation des parkings, etc.

La volonté de regrouper de nombreux bâtiments sur un espace relativement faible, vers lequel convergent les voies de communication, posait des problèmes techniques délicats. Les options consistant à libérer, dans la plupart des cas, les espaces réservés au piéton du trafic automobile, à accueillir une masse très importante de parkings (500 000 m², 20 000 places), desservant notamment les niveaux de commerce situés très au-dessus du sol, à assurer de bonnes liaisons avec l'existant (parc, préfecture, etc.), ont conduit à projeter la création d'un véritable site artificiel en escalier, partant du niveau du sol naturel (79 NGF) pour s'élever d'est en ouest jusqu'à dix mètres au-dessus de celui-ci, avec un niveau intermédiaire à plus de cinq mètres.

Cette disposition a permis d'accueillir, sous les niveaux supérieurs de ce socle, les voiries nécessaires à la desserte du centre urbain, les parkings, le train, les transports urbains, les canalisations, etc. Ce socle, percé de canions, de patios, permet à la lumière et à la ventilation naturelles de pénétrer dans ce monde souterrain (cf. la gare) qui, sans ces dispositions, serait hostile et insécurisant.

Des réalisations telles que les jardins de l'Agora, le palais de Justice, la place des Terrasses, la liaison avec la préfecture, la fontaine du cours Blaise Pascal, la gare, préfiguraient ce qui a suivi dans la Butte Creuse (place Mendès-France) autour de la gare, et surtout dans le secteur ouest, autour du Centre Commercial Régional. C'est dans ce socle que sont situées les liaisons des piétons avec leurs véhicules ; certains lieux, dont la lecture sera privilégiée, devront être aménagés afin d'éviter la ségrégation qui pèse encore sur la phase actuelle de réalisation du centre ville.

Des variations de niveau du socle, même légères, permettent d'obtenir des effets bienvenus pour la fonction de centre comme lieu où tout le monde se voit. À Venise, de faibles



Effet socle : même lointaine, la foule semble proche

dénivellations suffisent à mettre en valeur des lieux où il y a du public. À Paris, les Champs-Élysées résultent du rabotage d'une colline par le Nôtre, dès la fin du XVII^e siècle. Une faible variation du sol permet de voir la foule lointaine. Où que l'on soit, on a l'impression d'être dedans. À Évry, il a suffi de surélever la butte Romero de trois mètres cinquante, pour obtenir un effet comparable. Il se perçoit bien dans la trouée Blaise Pascal-Repentigny (entre mairie et CCI).

La découpe sur le ciel et la « dérive des continents »

Ces deux autres principes ont été observés dans le modelage des volumes du centre urbain. Le monde baroque accordait beaucoup d'importance à la découpe sur le ciel. Il ponctuait l'espace par des dômes. La ville nouvelle d'Évry est venue à une époque où il s'agissait de trouver un relais à l'architecture moderne, qui avait inspiré les grands ensembles. Leur rigueur géométrique industrialisée avait fourni une pléthore d'immeubles cubiques à toit plat, qui inspiraient la tristesse et la monotonie. Tous les architectes ne se sont pas pliés à nos directives pour plus d'envol, mais plusieurs ont joué le jeu.

J'ai nommé « dérive des continents » le principe de permettre à certains immeubles de se décaler plus ou moins d'un alignement rigoureux, qui positionnerait toutes les façades sur la même ligne droite, d'un bout à l'autre de la rue. Ces écarts, qui s'accomplissent sur des modes variables, permettent d'obtenir l'individualisation d'espaces intéressants, des ambiances singulières sur certains tronçons. Certains décrochages peuvent aussi introduire des effets de lumière souvent heureux.



La "dérive des continents" Rue de l'université

LA COMPOSITION DES VIDES ET DES PLEINS DANS LE QUARTIER DES EPINETTES

Pascal de Maupéou

Architecte-urbaniste du quartier



Les Epinettes;

Nous avons été deux urbanistes de l'EPEVRY à œuvrer au quartier des Épinettes : en premier Vladan Kulundzic, qui a urbanisé le secteur du mail du Temps des Cerises, puis moi-même sur le reste du périmètre, à partir de septembre 1975 jusqu'à mon départ en 1990.

Le contexte de l'après-Pyramides

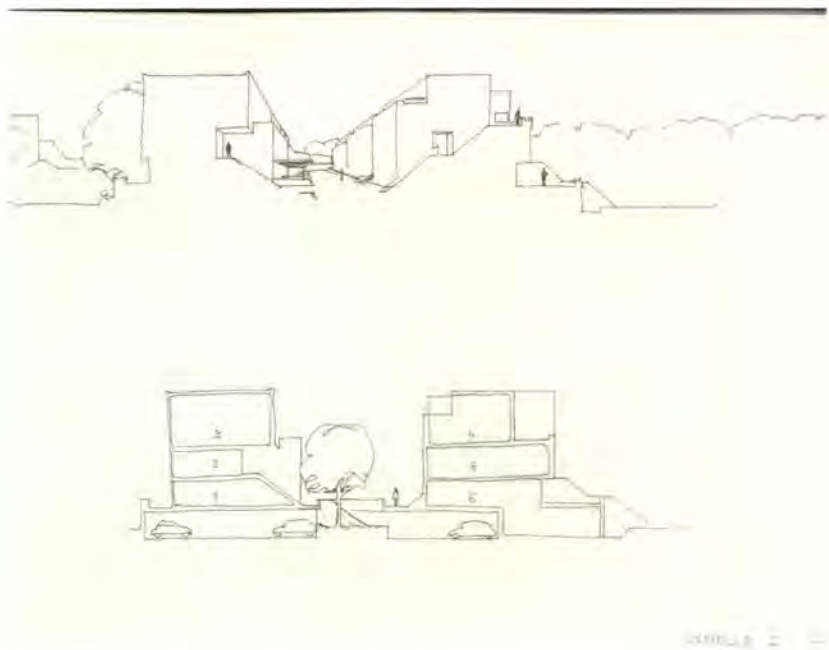
Projet vainqueur d'un concours international en 1972, le quartier les Pyramides commença à être livré à partir de 1975, soit la même année que l'inauguration du Centre Commercial Régional Évry2 et la nouvelle ligne de train avec ses gares. Ces événements avaient produit une ambiance, qui mettait en position de force, face aux promoteurs privés, le service d'État que nous étions. Malgré un contexte général de libéralisation du pays, qui avait conduit à passer par une procédure de concours pour le secteur d'Évry I, l'EPEVRY retrouvait la prérogative d'assurer directement la maîtrise d'œuvre urbaine, qu'il avait exercée au Champtier du Coq. Par ailleurs, le lancement d'Évry2 et le succès du complexe de loisirs de l'Agora, avivaient les désirs de promoteurs immobiliers de venir construire à Évry. Confronté à l'envergure des bâtiments, la mairie décide en 1975 de limiter à 6 étages la hauteur des bâtiments qui seront construits aux Épinettes quartier alors en gestation.

Cette nouvelle attractivité nous permit de lancer des programmes de construction par unités ne dépassant pas 50 logements alors que pour les grandes urbanisations c'était habituellement par centaines (ex les

Tarterets à Corbeil) . Notre objectif était de parvenir à une diversité rompant avec la monotonie des grands ensembles, de retrouver une urbanité conviviale, chaleureuse avec des rues avenantes.

Nombreux étaient les promoteurs intéressés. L'avancement du quartier se fit par tranches successives selon un cahier des charges comportant un plan-masse et un descriptif précisant les prestations demandées; chaque tranche comportait cinq ou six opérations immobilières distinctes, chacune comportant des logements locatifs et en accession.

Ainsi ma première tranche comportait 6 lots. Une dizaine de promoteurs nous proposait leurs services. Nous leur présentions



Coupe secteur d'habitat intermédiaire

chaque lot avec son cahier des charges, son programme immobilier, la charge foncière fixe (prix de vente évalué selon le nombre de mètres carré hors œuvre net à construire). Chacun avait à remettre une offre comportant son programme ainsi que le choix de l'architecte pour la maîtrise d'œuvre de l'opération; il pouvait nous proposer plusieurs noms. Notre choix se faisait en fonction de la qualité urbaine recherchée. On voit par là que la qualité architecturale était une préoccupation forte; nous voulions éviter des personnes connues pour leur banalité architecturale et favorisons une architecture fraîche d'esprit et si possible innovante.

La topologie du secteur

Il s'agit ici de la première partie dont j'ai eu la responsabilité d'urbanisme. Le terrain est plat, étiré en longueur, du Nord-Ouest au Sud-Est, compris entre le parc des Coquibus (avec sa Promenade des Coquibus) à l'Ouest, le boulevard des Coquibus à l'Est, et le boulevard de l'Yerres au Sud. Le terrain avait été assaini au XIX^e siècle au moyen de longs fossés ; lorsque la nappe phréatique était trop poche du sol celui-ci était laissé en boisement. Ainsi le paysage avec ses champs cultivés, marqué par ces lignes de fossés accompagnés d'alignement d'arbres a perduré jusqu'au début de nos travaux et certains tel l'allée des rhododendrons ont été maintenus.

Le terrain est traversé d'Ouest en Est par le gazoduc et l'oléoduc du Havre à Nangis, soit une emprise de douze mètres de large, inconstructible. Il voisine avec la tranchée de la voie de la nouvelle ligne de chemin de fer.

La structure urbaine du quartier

Le principe de desserte est similaire à ceux de quartiers du Champtier du Coq et des Pyramides. Chaque lot a deux dessertes, l'une sur l'artère centrale piétonne, l'autre l'accès routier, à partir du boulevard périphérique. Au cœur du quartier, la Place de la Commune avec les commerces et les équipements public. Aux Epinettes pour éviter que la desserte



L'allée de l'affranchie: avec socle et axe piéton principal

automobile n'isole le parc, son tracé est intérieur au quartier (la rue Henri Rochefort) et serpente dans le tissu urbain. Cette rue partie du boulevard des Coquibus, dessert la place de la Commune et revient au boulevard à l'orée du Centre ville. En contraste avec le quartier des Pyramides l'espace public dans son ensemble est plus restreint et les opérations de logements comportent des espaces collectifs privés, comme au Champtier du Coq.

L'artère piétonne (allée de l'Affranchi) est l'axe principal du quartier. Elle passe par la place de la Commune. Le parcours piétonnier doit toujours franchir par-dessus ou par-dessous les voies des circulations automobiles. Il ne doit pas avoir de pentes dissuasives aux handicapé

Troisième desserte : la voie du Transport Urbain (TU) en site propre. Large de sept mètres avec de grands rayons de courbure, elle est à niveau constant. L'autobus ne s'arrête qu'en station notamment place de la Commune. Sa vitesse est rapide, et il y avait gageure à l'inscrire dans le quartier sans perturber les autres voies de communication; la circulation piétonne ne la franchit qu'à la station.

Le domaine construit

Le quartier des Epinettes marque une étape intermédiaire entre le Champtier du Coq et les Aunettes. Il constitue une réaction par rapport aux « grands ensembles », qui supprimaient l'espace compartimenté des îlots urbains séculaires pour donner de grands espaces monotones entre tours et barres. Nous avons la volonté de retrouver une variété d'espaces, tantôt publics, tantôt collectifs-privés ou privés.

Nos relations avec la municipalité et avec les habitants nous amèneront à changer la structure urbaine aux quartier des Aunettes, dont les études commencèrent en 1979.

La typologie des logements

Aux Epinettes cela conduisit à proposer des « logements intermédiaires, autrement dit des appartements en duplex, les bâtiments formés de nappes de deux duplex superposés, le tout sur la nappe de parking afférente. Ainsi deux immeubles séparés de part et d'autre de leur allée de desserte pouvaient être portés sur une seule nappe de parking. Celle-ci ne prend pas toute l'emprise construite des deux bâtiments et de sa desserte. Le niveau inférieur du premier duplex est alors en accollement au parking et ouvre de plein pied sur de petits jardins privatifs. Le niveau supérieur du duplex comporte l'entrée de l'appartement sur l'allée de desserte. Ce système continua notamment avec des variantes sans duplex, les niveaux étant desservis par des escaliers extérieurs où l'on entre par la terrasse.

Autre variante: des maisons de ville où les remises à voiture n'ouvrent pas sur la voie publique, la desserte des boxes de stationnement est couverte et celle-ci sert de terrasse aux habitants. En effet la maison de ville habituelle, large de 5 mètres accolée et en bandes comporte une remise à auto par maison et dès lors le trottoir se trouve affublé d'une quantité de bateaux d'accès sur sa longueur, lesquels entravent la circulation.

Autre cas singulier le programme du promoteur comportant un maximum d'appartements locatifs de trois pièces, ceux-ci ont tous été conçus en duplex.

Pour renforcer la sociabilité dans le quartier, les lots de logements aidés par l'état doivent contenir logements en accession et en location. Aux abords du parc on favorisa la venue de logements non aidés.

Ainsi un programme locatif de la compagnie de réassurance la SCOR, ainsi qu'un autre programme en accession non aidé.

Domaine privé, domaine public

Le quartier des Pyramides instaurait un espace public total, arrivant jusqu'aux rives des bâtiments; cette expérience n'a pas été reconduite aux Epinettes où chaque propriété a cour et jardin et de l'espace collectif clôturé ou non. Leurs mises en jeu avec l'espace public enrichit l'urbanité du quartier. L'espace public est abondant. Par la suite aux Aunettes on cherchera à en maintenir l'essentiel tout en réduisant l'étendue, ce qui permettra de mieux le traiter et d'en réduire le coût de l'entretien.

Le paysage piétonnier

Hauteurs et socle. La hauteur des bâtiments au long de l'artère centrale piétonne est de cinq ou six étages; vers le parc, l'altitude des toitures s'abaisse progressivement, de façon à prolonger l'atmosphère du parc vers l'intérieur du quartier.

Le socle du quartier comporte d'importantes variations d'altimétrie. En effet l'axe piétonnier est tributaire de ses franchissements de la voie du TU et de la rue Rochefort. Entre le point le plus haut au franchissement de la rue par la passerelle piétonne contiguë à l'école de la Lanterne, et le point le plus bas Place de la Commune, la différence altimétrique est de six mètres. De même y a-t-il deux franchissements piétonniers sous la voie du TU.

L'accessibilité de l'espace public aux handicapés nécessite des pentes inférieures à 5%. Dès lors au long de son parcours le promeneur voit le paysage changeant constamment tantôt encaissé tantôt dégagé, et passer à un moment à un sommet où le regard peut porter sur la forêt de Sénart d'un côté et à l'opposé sur le talus de l'autoroute. L'espace public est animé par ces montées et descentes, par les aperçus de part et d'autres et par la modénature des bâtiments.

Boulevard des Coquibus le contexte est tout autre. En un même laps de temps le paysage perçu est vingt fois plus étendu pour l'automobiliste que pour un piéton marchant au sein du quartier. Pour l'automobiliste la lecture en sera très brève et l'apparence des bâtiments gagne à être traitée autrement, notamment avec des masses et des façades de facture simple.

Confort de l'habitat : Enserrement et desserrement du paysage

Les vues depuis l'intérieur d'un logement sont appréciées lorsqu'elles donnent sur des paysages différents. Si le regard est porté vers un grand espace d'un côté, celui-ci contrastera avec l'autre, plus petit, et de ce fait le premier paraîtra grand; le petit est donc l'étalon qui donne à percevoir l'ampleur des paysages. Noter aussi qu'à surface égale un espace vert paraît plus grand qu'un espace minéral. Cours fermées cour ouvertes, le traitement des façades d'un immeuble sont conçues en fonction de leurs situations.

Matières et couleurs

Un bâtiment ne doit pas être monochrome, et sur l'espace public il doit afficher un revêtement qui vieillit sans que soit altérée sa qualité visuelle. Cela nous a conduit à imposer un revêtement durable en façade sur l'espace public, et si possible terre cuite. Dans les espaces intérieurs, le maître d'ouvrage pouvait

varier les prestations. La bonne qualité des enduits est souvent amoindrie en cours de projet quand, le moment venu celui-ci doit rentrer dans les prix. Aux Epinettes J'ai incité la venue d'un promoteur du Nord de la France et avec son architecte le programme a été revêtu de briques. Le quartier en a été embelli. L'affaire était moins onéreuse qu'on pouvait le penser car en région parisienne un briqueteur posait 3 à 4m2 par jour. Ceux venus du Nord en posaient 8 à 9 m2.

Ainsi fut fait. Par la suite aux Aunettes les briqueteurs venaient chaque semaine de Hollande et rentraient le samedi.

Toitures des bâtiments

Le choix de toitures en terrasse ou en pente, a été laissée au choix du promoteur et son architecte. Elle avait à s'harmoniser avec la toiture riveraine préexistante.

Évolution

En 1979 commencent les études du quartier des Aunettes, dont je suis chargé. En cinq ans la situation a bien changé. La nouvelle population est nombreuse et active. Nouvelles élections municipales et élus avec qui le dialogue sera plus intense et fructueux. Il y a débats, insatisfactions, demandes de participation.

Le marché de l'immobilier a évolué, comme les possibilités de financements des logements. L'habitat intermédiaire n'a plus les faveurs de la promotion. L'attractivité économique est forte, particulièrement

dans l'informatique. L'intérêt ministériel pour les villes nouvelles a tendance à s'essouffler. En 1981 les élections nationales avec la venue au pouvoir de la gauche contribuera à marquer une césure. L'attrait immobilier diminue, d'autres secteurs plus proches de Paris gagnent en faveur chez les investisseurs.

Le quartier des Aunettes sera très différent.

Recherche et structure sociale

Assemblements : se sont dégagés trois niveaux de vie sociale et par là d'appropriation de l'espace. Il y a l'élément singulier



Les ombrelles Villa Delescluze, Sarfati architecte

qu'est le logement, il y a l'espace collectif premier pas de la vie commune, il y a l'espace public. Par contraste avec les Epinettes on observe qu'au quartier des Pyramides l'espace collectif privé est limité aux circulations intérieures des immeubles, il n'y en a pas à l'extérieur et là tous les espaces sont publics. Aux Epinettes nous retrouvons un échelonnement spatial et les espaces publics sont encore généreux et variés.

Aux Aunettes l'enjeu mis en place sera différent. L'espace public sera limité au nécessaire. L'espace collectif privé sera mieux développé, ce qui a parfois posé problème aux promoteurs présents et ils les ont rarement bien traités. Le résultat permettra d'accroître les terrains constructibles, de mieux traiter l'espace public et en fin de compte d'en réduire le cout d'entretien pour la collectivité. Pour avoir urbanisé ailleurs, j'ai eu l'occasion de connaître une municipalité qui mettait sa fierté à s'approprier un maximum d'espace, sans toutefois en mesurer la charge ultérieure.

Nous touchons là à l'équilibre des ZAC.

Au cours de ces années, beaucoup de formes d'assemblage de logements m'ont donné à réfléchir. Ainsi le quartier de la Mouzaïa dans le XX^e, et pareillement des impasses parisiennes notamment dans le XII^e, qui furent prospères au XIX^e siècle et qui ont le plus souvent disparu. Et aux sources de la réflexion l'interrogation : comment nos quartiers allaient-ils vieillir, vivre dans le temps. Les années '60 et 70 ont été impitoyables pour d'innombrables ensembles de logements construits avant guerre par nos devanciers. Faisons nous mieux? les temps allaient-ils être plus cléments pour notre aventure.

J'ai quitté l'EPEVRY il y aura 30 ans cette année. J'y ai travaillé 20 ans durant.



URBANISME DE DALLES ET PROBLÈMES SOCIAUX²

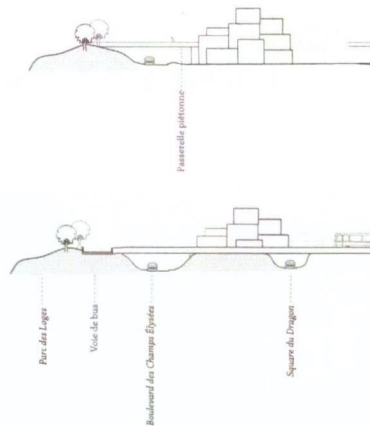
Dihíya Ait-Aoudia



Le square du Dragon, septembre 1975

² Extrait du mémoire de diplôme d'architecte

LES LIMITES DE L'URBANISME DE DALLE



On observe deux types de limites à l'urbanisme de dalle : une limite architecturale et une limite idéologique. La particularité est que ce type d'urbanisme a toujours posé question quant à sa légitimité dans les villes. Celle-ci a été questionnée bien avant les différentes crises qui ont mis à mal l'urbanisme sur dalle, parfois même au moment de sa conception.

Les limites de cet urbanisme qui semblent mises en avant ces dernières décennies avaient déjà été pointées du doigt au moment de la conception. L'historien de la ville, André Darmagnac relève déjà les problèmes de stratégie dans lesquelles s'enferment les architectes, urbanistes, et historiens de la ville lors de la conception de celle-ci. Ils avaient identifié les dangers déjà à l'époque, et avaient comme crainte qu'ils empêchent la réalisation de ce projet. L'une des

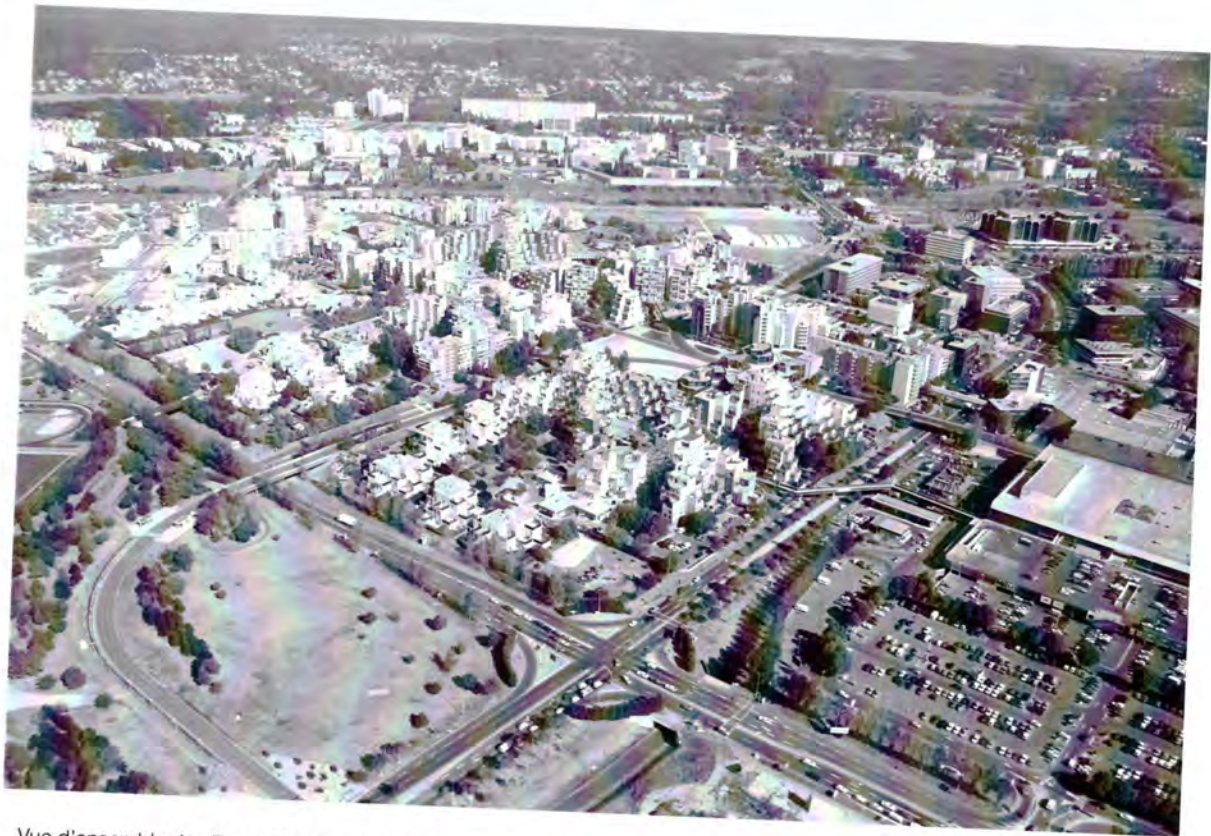
grandes difficultés avec l'urbanisme voulu par la ville d'Évry est que dans sa conception, elle nécessite des réserves foncières importantes : plusieurs équipements ne pouvaient pas être construits avant des décennies et l'historien souligne la difficulté, voire l'impossibilité de garder des réserves foncières aussi longtemps.

Les limites s'illustrent aussi avec la question de la pérennité de la dalle. Il est intéressant d'observer la façon dont la question de l'avenir de la dalle a été traitée dans d'autres cas. À la Défense, des propositions ont été faites au moment où la question de la destruction ou de la réhabilitation a été posée. Dès 1986, Architecture Studio proposait de démolir partiellement la dalle pour retrouver des intersections de rues au niveau du sol naturel et de la dalle, ainsi que de la lumière. Le bilan a été « une surconstruction » au lieu d'une « déconstruction ».

Néanmoins cet élément rappelle le peu de flexibilité que la dalle permet. Lorsque s'est posé le problème de deal sous la dalle des Pyramides, la réponse qui était donnée pour contrer ce phénomène ne pouvait être qu'aussi radicale ; presque l'ensemble du parking et les espaces « du dessous », soit des milliers de mètres carrés ont été condamnés. L'insécurité a donc été un premier élément, parmi d'autres, qui a condamné l'urbanisme de dalle.

La seconde limite est d'ordre idéologique. De nombreux espaces de pause et de flâneries ont été créés avec un mobilier urbain intégré à la dalle, mais celle-ci ne parvient pas à se substituer au sol naturel et à y être assimilée. Les esplanades et autres espaces réalisés sur ces nouveaux sols n'attirent pas les habitants,

afin qu'ils quittent la rue ou le parc plus traditionnel au profit de ces espaces. Ils sont abandonnés et deviennent donc de nouveaux espaces propices à la délinquance. Cette limite idéologique dès les années 80 s'est exprimée de multiples manières ; l'envie d'un quartier autonome où l'on puisse retrouver toutes les commodités de la vie quotidienne a mené finalement à un renfermement du quartier et donc à une difficulté de greffe avec l'ensemble de la ville. Notamment avec la rupture sociale qui sera observée dans de nombreuses villes nouvelles, le mot « cité » ou « zone difficile » devient un leitmotiv dans la description de celles-ci. Se pose alors la question du rôle qu'a ce type d'urbanisme dans l'aggravement de la fracture sociale. Les limites idéologiques s'incarnent aussi dans la représentation mentale que les habitants se font de leur lieu de vie ; interroger quelques habitants du quartier a permis d'identifier des caractéristiques qui expliquent ce rejet actuel pour certains. Le reproche le plus entendu est l'aspect inhumain que l'ampleur du quartier a pu prendre (malgré les grandes qualités que la plupart des habitants soulignent).



Vue d'ensemble des Pyramides avec les multiples passerelles



Autour du collège des Pyramides

CONCLUSION

Étudier l'urbanisme d'une ville et ses éléments architecturaux permet de construire son histoire économique, sociale et culturelle. Ainsi, la ville nouvelle d'Évry, et notamment le quartier des Pyramides et le centre-ville sont un témoignage de ce qu'a pu être l'évolution de l'urbanisme dans les années 70, ainsi que les utopies de vie de cette époque. Les nombreux témoignages, aussi bien médiatiques, que ceux des habitants donnent à croire que cette ville est comme inachevée : l'architecte Parat avait d'ailleurs justifié une partie de l'échec du quartier d'habitat des Pyramides par le fait qu'il soit inachevé. Pietro Porcinal écrit ; « une ville parfaite signifierait une ville finie, c'est-à-dire morte, tandis qu'une ville doit répondre, par son évolution continuelle, à un moment de la société ; elle est donc imparfaite et exige toujours de nouveaux changements ». Cette ville est comme un collage inachevé de plusieurs courants de pensée, le centre urbain est composé de bâtiments des années 70, de bâtiments des années 80, qui révèlent un foisonnement et une richesse.

Le paradoxe est le suivant : ce quartier pensé comme ouvert, sans clôture avec de nombreux accès a longtemps été inaccessible au quotidien pour des raisons de sécurité.

Ces paysages urbains issus de grands programmes sont le témoin d'une époque et d'une pensée bien particulières sur l'urbanisme, héritée de réflexions souvent plus anciennes. Durant cette étude, il a été important de constater les représentations actuelles de la nature sur laquelle s'est construite la ville nouvelle. Une nature façonnée, artificielle issue d'un paysage modelé. La ville cherche un second souffle en considérant ces sols multiples et modelés comme un lourd héritage et en essayant de les gommer à la recherche d'une normalité. Cela se traduit par une politique de la ville qui met l'accent sur le rôle de l'urbanisme dans la ghettoïsation et la dévalorisation de ces lieux, et donc par des réactions et des choix urbanistiques en contradiction avec les volontés du projet initial.

Cette recherche du sol entreprise par la ville se traduit par une volonté de retrouver un espace public lisible et gérable. Les différentes prises de position concernant les directives de la politique de la ville ont montré que ces dernières années, l'accent a été mis sur le caractère essentiel de la rénovation urbaine, en mettant au second plan l'aspect social de la ghettoïsation. Les choix qui s'appliquent actuellement visent à supprimer les sous-sols et les hors sols. Les divers dispositifs employés, de la rénovation (avec la résidentialisation) à la destruction, ont pour but la revalorisation d'un quartier qui n'arrive pas à se détacher de son image négative. La mémoire comme seule trace du passé ? C'est la question qui se pose lorsqu'on remarque les choix actuels en termes d'aménagements de la ville. Le quartier des Pyramides a longtemps été considéré comme l'arrière-cour du centre commercial/centre-ville de la ville. Aujourd'hui, la politique urbaine cherche à le désenclaver, l'ouvrir sur la ville et en finir avec l'idée du quartier autonome relié au reste de la ville par sa dalle et ses passerelles. Des percées sont créées, le sol est remis à niveau 0, une nouvelle identité est en cours, plus normalisée.



La question de la résidentialisation, une des réponses adoptées par la ville, pose la question de la nécessité d'adaptation, de transformation et de réappropriation des espaces de vie. La résidentialisation ne doit pas qu'être actée, elle doit avant tout être pensée. C'est pour cela qu'elle doit être conçue dans un partenariat entre la ville, les bailleurs, les habitants mais aussi les architectes des lieux. Elle

Immeuble la Caravelle avant sa destruction

doit « s'inscrire dans une vision explicite du devenir du patrimoine (...). De plus, il y a obligation d'inscrire la résidentialisation dans un processus d'ensemble, dans un projet urbain, qui vise à transformer ces territoires, et que cela doit se faire au bénéfice des habitants du quartier ».

La quête du sol opérée par la ville à-travers ces processus de réaménagement ne semble pourtant pas apporter les réponses nécessaires. En effet, chercher ce sol c'est avant tout essayer de l'identifier pour finalement le requalifier. Si la rénovation urbaine est actuellement en cours, la perception des travaux de la part des habitants est souvent vue d'un œil négatif. Tout à fait conscients que le problème de fond ne peut être réglé à coup de pelleteuses, nombreux sont ceux qui se sentent dépossédés de l'avenir de leur quartier et peinent à le voir se transformer de cette manière.

Les modifications urbaines ont amené un changement dans la pratique qu'on avait de ce quartier et du parc. Le sol n'est plus cette continuité de la ville jusqu'au bas d'un immeuble d'habitation. La notion de seuil qui était inexistante a été établie. Le passage d'un endroit à un autre, d'un espace public à un espace privé, est matérialisé par des grilles et des codes d'accès. Le sol est associé à une résidence, un bâtiment particulier, chose totalement inexistante avant, car il n'y avait pas de rupture dans le cheminement. Les Pyramides étaient des objets posés sur un sol unique, non divisé. Aujourd'hui, une porte d'entrée et une sortie peuvent délimiter le quartier. La passerelle n'est plus symbole de continuité du hall d'entrée avec le centre-ville, mais un objet liant deux zones privées.

Remettre en question la non-lisibilité des statuts du sol a été un fait récurrent dans la démarche de la ville. Le sol est le socle des habitations et le rapport que l'habitant a avec la ville passe en premier lieu avec le sol. La résidentialisation et la destruction des dalles sont le résultat d'une volonté de mieux gérer le sol et d'en avoir une meilleure maîtrise. Il est donc identifié comme un élément stratégique dans la reconquête de la ville et le requalifier semble être un moyen de le revaloriser.

Rechercher le sol originel à Évry serait-il un non-sens ? En effet, la ville s'est construite avec cette division des usages à-travers des sols, et cela reste un atout de la ville (du point de vue de la mobilité, par exemple). Le sol d'Évry, originellement un champ de betteraves, est aujourd'hui cette dalle qui crée des niveaux de sols différents dans la ville. Mais les problèmes sociaux ne pourront certainement pas se régler uniquement en rebouchant les recoins et en détruisant les souterrains que la ville a créés dans son développement vertical. Les clôtures présentes posent la question de l'entre-soi qui existe dans ce quartier, et qui tend à se renforcer ; clôturer, ceinturer ne renforcerait-il pas cette fracture sociale qu'Évry semble vouloir combattre ?

LE PLATEAU D'EVRY, UN PLATEAU ENCORE INSALUBRE DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XIXE

Odile Nave

Une recherche dans les archives des Ponts et Chaussées versées aux archives départementales de l'Essonne³ conduit à repousser dans le temps la période de construction de main d'hommes du grand fossé de Bondoufle (XVIII^e, d'après le document mémoire n° 15 sur le manteau végétal). Il existait déjà en 1631, puisqu'une sentence de la chambre des requêtes du Palais autorise à cette date un sieur xxx à faire curer le fossé à ses frais. Deux ans plus tard, il en obtient une autre pour obtenir le remboursement des frais engagés auprès des propriétaires riverains. Alexis Donnet, géomètre de 1^{ère} classe du cadastre et des Hospices de Paris a fait les recherches nécessaires pour rédiger les mémoires, devis et délibérations relatives à son curage et à son entretien en 1832. Il a également dressé un plan qui est contresigné des syndics du grand fossé en la ferme du Bois Briard dont le maire de Courcouronnes, Amand Fidèle Constant Decauville, grand-père de Paul Decauville.

Le défaut d'entretien du fossé, souvent imputé aux troubles de la période révolutionnaire, est récurrent. Alexis Donnet l'impute à « l'avidité mal entendue des riverains » qui nuit à l'intérêt de tous « à ce que ces terres puissent être cultivées régulièrement alors qu'elles ne sont pas facilement cultivables sauf les années sèches. » Il estime d'ailleurs que le statut de ce fossé doit être celui de propriété publique comme le serait un chemin vicinal, ce que certains propriétaires riverains contestent arguant que ce n'est pas un cours d'eau non navigable et ne peut donc faire l'objet d'arrêtés prescrivant le curage, la réparation des digues ou autres ouvrages d'art nécessaires, comme les ponts qui permettent de franchir le fossé, ponts de Lisses, de Corbeil (dénommé pont Amar sur le plan d'intendance de Courcouronnes dressé avant la révolution⁴), de Thorigny, Andrieux et d'Orangis.

Alexandre Aguado, maire d'Evry depuis octobre 1831, affirme que sa commune n'est pas concernée, puisque les eaux d'Evry s'écoulent dans d'autres directions par le rû du Rouillon, principal collecteur des vidanges.

Que le drainage de ce socle soit absolument nécessaire, le conseil municipal d'Evry le reconnaît lorsqu'il sollicite en 1837 l'autorisation de percevoir un impôt pour faire les travaux nécessaires à la construction

³ ADE, 7S11

⁴ Accessible en ligne sur le site des archives départementales de l'Essonne <http://www.essonne.fr/culture-loisirs-tourisme/archives-departementales/>

d'une pierrée au pourtour du mur du nouveau cimetière (l'actuel cimetière) sur un terrain donné à la commune par Alexandre Aguado⁵, le conseil municipal ayant reconnu en 1828 l'urgence de ce déplacement. Il a d'ailleurs été utilisé pendant l'épidémie de choléra à partir d'avril 1832 comme le signale la délibération du conseil municipal du 20 mai 1832⁶.

Au mois de mai 1837 « on avait la douleur de voir surnager les cercueils lors des inhumations, l'eau arrivant au niveau du sol. » Cela résulte notamment de l'extraction des pierres faite lors de son établissement pour rendre le terrain praticable à faire des inhumations, les eaux n'ayant point d'issue, séjournent dans son enceinte construite au lendemain de l'épidémie de choléra.

En juin de la même année, le niveau de la nappe phréatique était encore à 3 pieds et demi, rendant impossible de creuser les fosses à profondeur voulue par la loi.

Le 15 septembre 1846, le docteur Edouard Petit⁷, médecin à Corbeil, et par ailleurs médecin des épidémies écrit au sous-préfet de Corbeil pour faire état de l'insalubrité persistante du plateau d'Evry, qui est en grande partie responsable des fièvres intermittentes et rémittentes endémiques qui y sévissent ⁸

« Non seulement les mares qui alimentent ces vidanges conservent toujours des eaux stagnantes, mais encore sur une grande étendue de ce plateau, l'eau reste sur le sol, de telle sorte qu'en hiver, sur presque tous ces points l'eau reste au niveau du sol. Ceci est bien établi par le niveau de l'eau des puits qui se répand sur le sol. »

Les terres ne sont pas tout à fait de même nature, mais ont toutes la propriété de conserver l'eau longtemps sur certains points. Cette terre est très argileuse, mêlée à de la pierre meulière, sur d'autres points, c'est un sable fin, doublé d'un sable rouge argileux qui se tasse et ne permet pas à l'eau de filtrer. » Et il conclut « le plateau est un



091_7S111_Bondoufle_grand_fossé_1832

⁵ ADE, 20550

⁶ Archives municipales d'Evry-Courcouronnes, registre des délibérations du conseil municipal

⁷ Un portrait du docteur Edouard-Léonard Petit (1781-1849), Odile Nave dans L'Essonne au milieu du XIX^e, Visages d'une société, CRHRE, 1999

⁸ ADE, 7S111

plateau très humide quoique fort élevé. »(ndlr au-dessus de la Seine).

Il précise que les eaux stagnantes du domaine de Place ne s'écoulent pas seulement dans le grand fossé de Bondoufle, mais aussi dans la grande vidange dite des Coquequibus (sic) qui traverse les plaines supérieures d'Evry. Il y a donc nécessité que les travaux à exécuter sur le grand fossé de Bondoufle concernent également cette grande vidange.



Aqueduc de la Vanne sous la Francilienne



Effet de porte monumentale, traversée de l'aqueduc de la Vanne par le chemin de Bondoufle, aujourd'hui une rue.

Il conclut en remarquant que « dans toutes choses, les améliorations, les progrès sont liés les uns aux autres », et que « si des mesures administratives sont indispensables comme moyens hygiéniques [...], ce règlement aura encore l'avantage incontestable de favoriser le développement et des progrès de l'agriculture sur ce territoire. »

Le plateau d'Evry traversé par deux infrastructures majeures en direction de Paris (1860-1960)

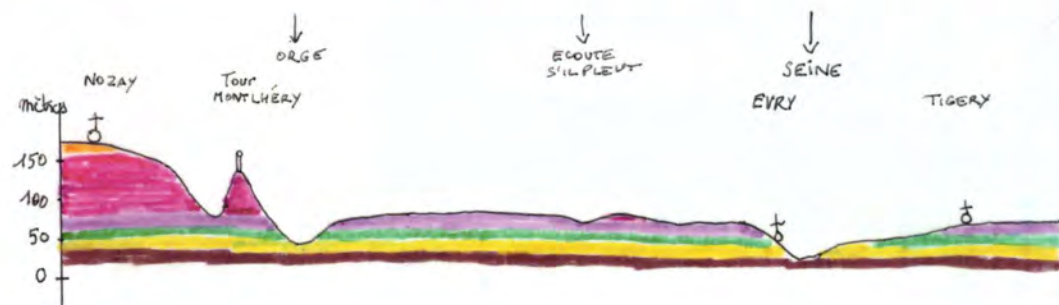
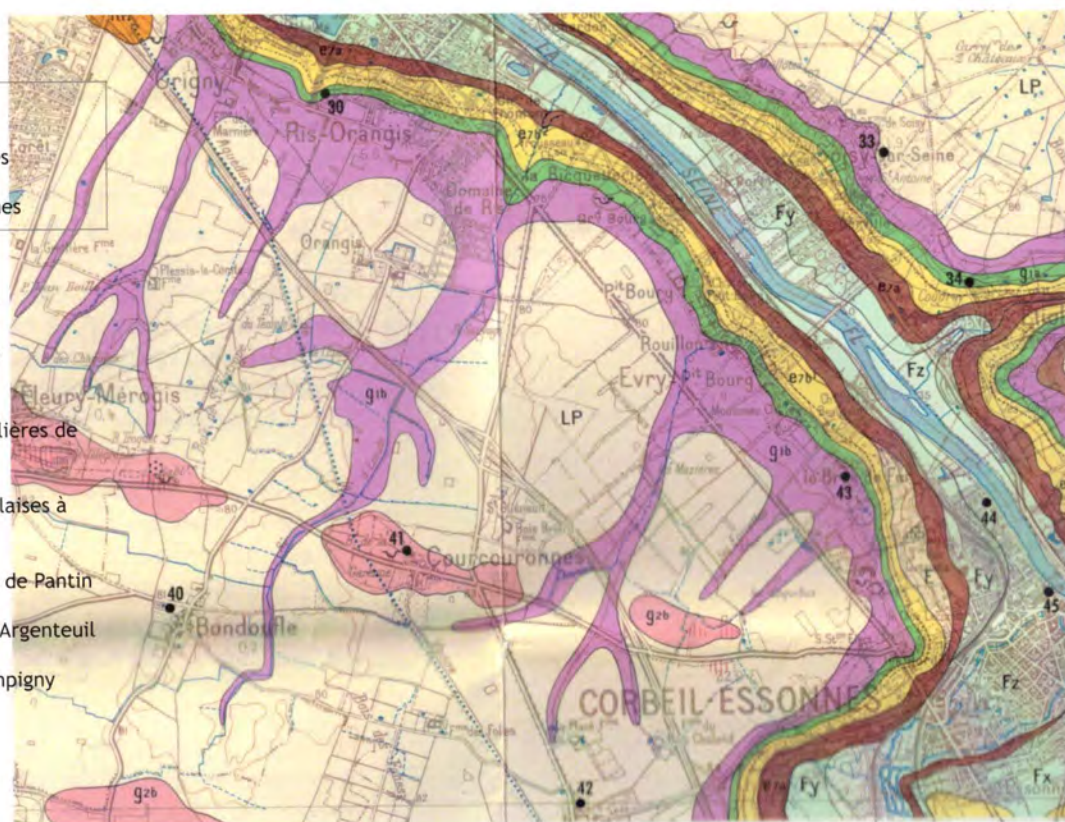
Alors que la première branche du chemin de fer de Paris-Orléans avait été inaugurée en 1840 avec la ligne Paris-Corbeil construite dans la vallée de la Seine, l'aqueduc de La Vanne⁹, approvisionnant en eau la ville de Paris, et le premier tronçon de l'autoroute du Sud traversent le plateau d'Evry et franchissent la vallée de l'Essonne et la vallée de l'Orge, affluents de la Seine. Ces deux infrastructures ont nécessité l'édification d'ouvrages d'art pour maintenir les quelques liaisons routières Est-Ouest préexistantes. Si les siphons¹⁰ qui s'échelonnent sur le trajet de l'aqueduc de la Vanne ont permis de maintenir la continuité au niveau du sol, il n'en a pas été de même pour l'autoroute du sud qui est franchi par le passage supérieur de la D 153 sur laquelle se situait la sortie de Ris-Orangis (D 153) au Nord, et le passage supérieur de la RN 446 au niveau de la

⁹ Projeté par l'ingénieur Belgrand en 1858 à la demande d'Haussmann, préfet de la Seine, et réalisé entre 1867 et 1874.

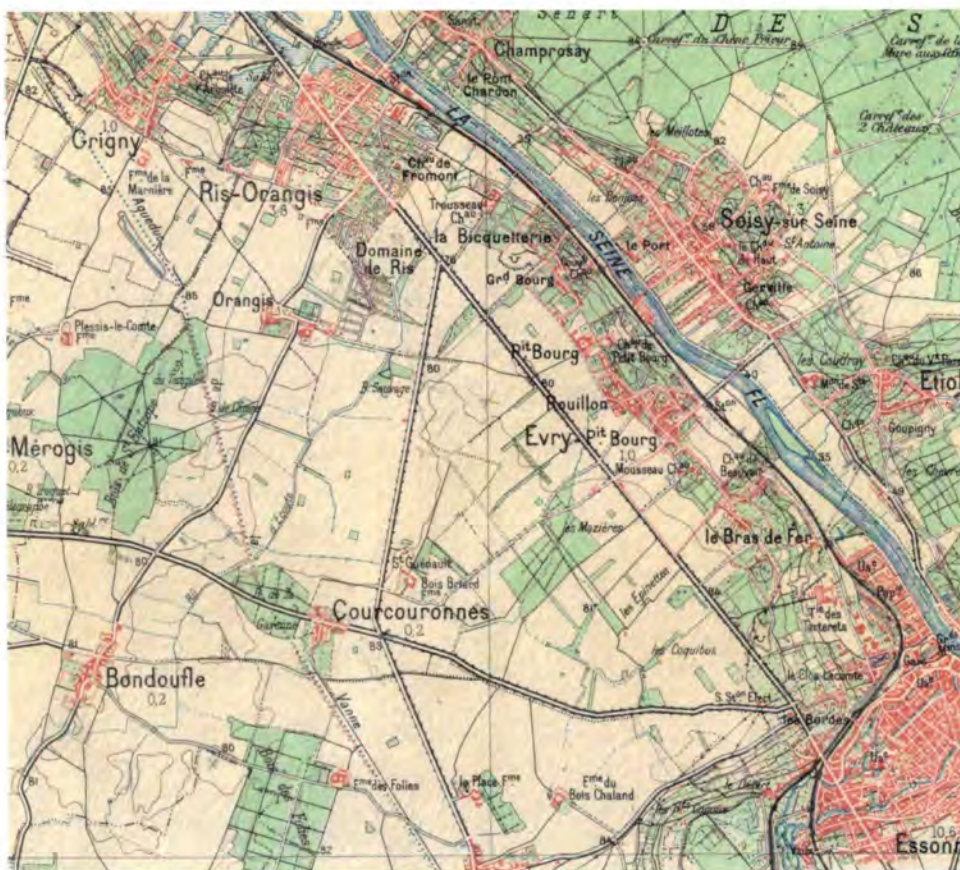
¹⁰ ADE, 3S1 à 3S5

- E Eboulis
- Fz alluvions récentes
- alluvions anciennes

- m1 sables de Lozère
- g2b sables et grès de Fontainebleau
- g1b calcaires et meulieres de Brie
- g1a marnes vertes, glaises à cyrènes
- e7b2 marnes blanches de Pantin
- e7b1 marnes bleues d'Argenteuil
- e7a calcaire de Champigny



Carte et coupe géologique



Carte au 1/ 50 000e. Le plateau d'Evry en 1938.

sortie de Corbeil-Essones. Par contre, l'autoroute du Sud passe au-dessus de l'Aqueduc de la Vanne au niveau du Bois de Saint-Eutrope.

En 1960, ce plateau est le premier vaste espace agricole traversé en venant de Paris, comme nous le montrent les nombreuses photographies aériennes obliques de l'époque. Un siècle plus tôt, ce sont les carrières de meulière locales qui ont fourni le matériau principal de construction de l'aqueduc, alors que le béton a été largement utilisé aussibien pour les ouvrages d'art que pour les chaussées.

Ces deux infrastructures ont, avant même la construction de la ville nouvelle modifié le sol. Il en avait été de même pour la route royale, actuelle RN7, construite en remblai dans la traversée d'Evry et d'Essones. En 1857, un géomètre, chargé du drainage de pièces de terre situées à l'ouest de la route impériale n°7, et appartenant à Messieurs Revenaz et Radot, s'adresse au préfet de Seine-et-Oise pour demander l'autorisation de placer un tuyau de drainage à 2 mètres de profondeur sous la route¹¹. Ces pièces de terre, écrit-il, sont « submergées une bonne partie de l'année par des eaux stagnantes » car la grande route, en remblai de 1mètre dans cette partie « force les eaux à rester stagnantes. »

¹¹ ADE, 2S14

Les eaux stagnantes ont disparu aujourd'hui. Elles ont laissé place à des miroirs d'eau conçus par les équipes de l'Épévy. Sur une bonne partie de sa longueur, l'aqueduc de la Vanne est un lieu de promenade, loin des rumeurs des voies autoroutières, si ce n'est lorsque la Francilienne passe au-dessus de l'Aqueduc entre le bois de la Garenne et l'hippodrome. On peut y découvrir le clocher de l'église de Courcouronnes émergeant au-dessus des pavillons.

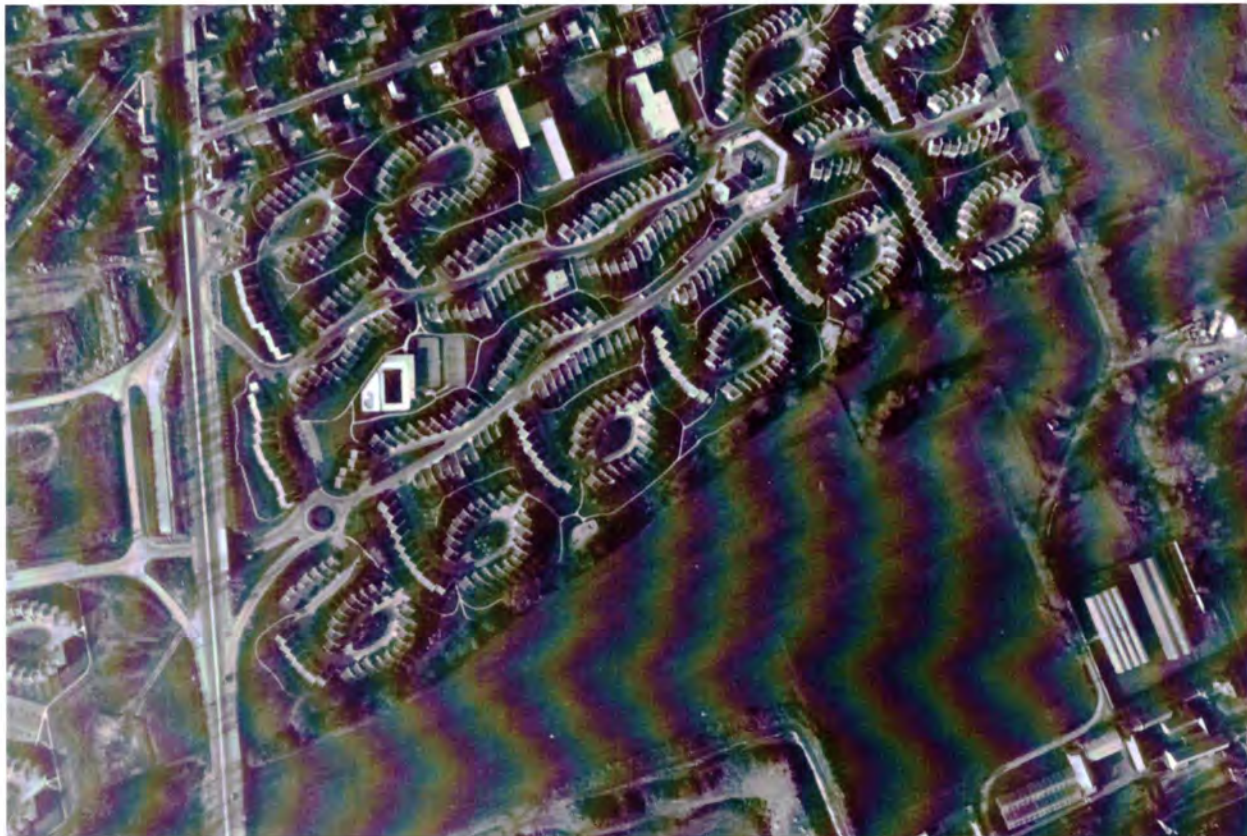
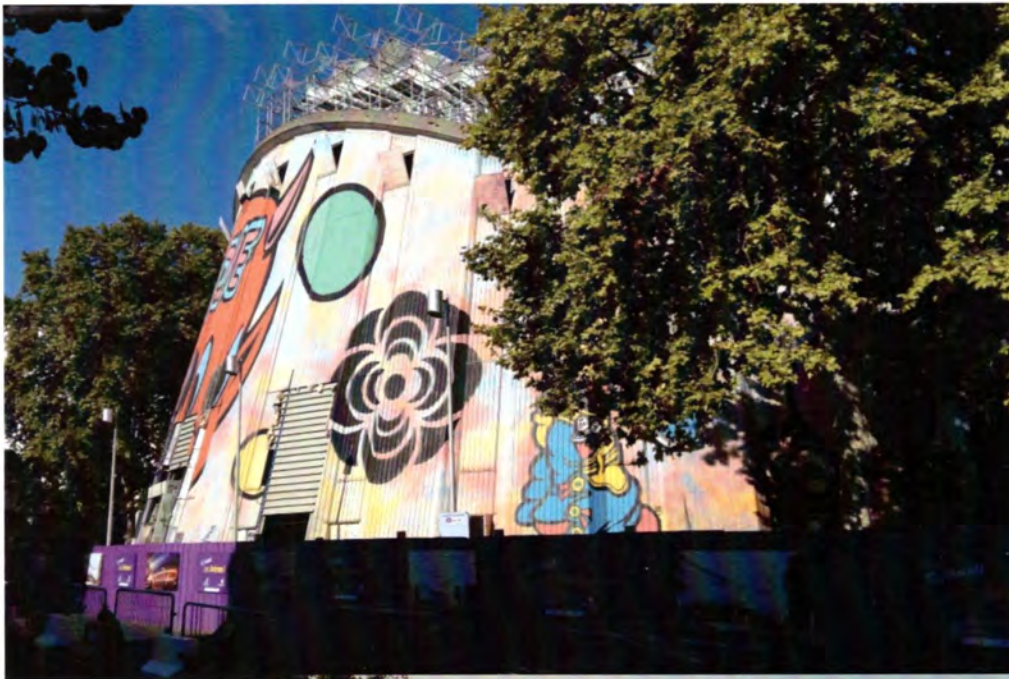


Photo aérienne verticale de 1967 au dessus du site de la ville nouvelle projetée (ici Ris-Orangis et Evry) ADE 46Fi10_2428

On voit la ligne d'arbres correspondant au rû de l'Écoute s'il pleut, les anciennes carrières de Grand Bourg et Ris, les constructions récentes des Hameaux de la Roche



Les Arènes
Aujourd'hui et...
demain



Les Documents-mémoire disponibles peuvent être commandés sur le site mavn.fr

N'hésitez pas à le consulter pour être tenu informés des activités de l'association.

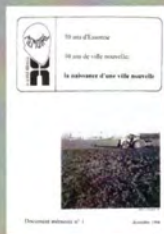
Crédits photos

André Darmagnac,
Archives départementales de l'Essonne,
Odile Nave,
Olivier Perrin,
Dominique Planquette.

Maquette Nadia Simony
Couverture Jean Bouton

DOCUMENTS MÉMOIRES DÉJÀ PARUS

ISBN 978-2-9566340-0-5



N°1
**30 ANS D'ESSONNE,
30 ANS DE
VILLE NOUVELLE,
LA NAISSANCE D'UNE
VILLE NOUVELLE
1998**



N°2
**VILLE NOUVELLE
D'EVRY,
LES ÉTAPES DE LA
NAISSANCE
2000**



N°4
**PIERRE HAPPORT
CHEF DE CULTURE DE LA
FERME DU BOIS-BRIARD
2002**



N°6
**ANDRÉ LALANDE,
UNE VILLE...
UN HOMME
2004**



N°7
**TÉMOIN DE
L'ENFANCEMENT
DES ZAC
2005**



N°8
**LE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE AU TEMPS
DE L'ÉPEVRY
2006**



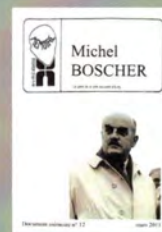
N°9
**L'ANIMATION
SOCIALE ET CULTURELLE AU
TEMPS DES PIONNIERS
2008**



N°10
**LES IDÉES DE DÉPART DES
URBANISTES D'EVRY
VILLE NOUVELLE
2009**



N°11
**ASSOCIATIONS
D'HABITANTS N°1
2010**



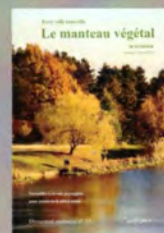
N°12
**MICHEL
BOSCHER
2011**



N°13
**ASSOCIATIONS
D'HABITANTS N°2
2012**



N°14
**LES MÉTARMOPHOSES
D'UN VIEUX FOYER
D'INDUSTRIES :
CORBEIL-ESSONNE ET
EVRY VILLE NOUVELLE
2013**



N°15
**LE MANTEAU VÉGÉTAL
D'EVRY VILLE NOUVELLE :
LA CRÉATION
2014**



N°16
**ÉLIO COHEN-BOULAKIA
"DÉVELOPPEUR
DE TERRITOIRE"
2015**



N°17
**HABITAT INDIVIDUEL
ET VILLE NOUVELLE
2016**



N°18
**UN THÉÂTRE
DANS LA VILLE
2017**



N°19
**LIEUX DE CULTE ET
D'EXPRESSION
SPIRITUELLE EN
VILLE NOUVELLE
2018**